

Demande de location pour place de parc/box

Place de parc / box : N° Intérieure Extérieure

Immeuble :

Date d'entrée :

Loyer mensuel : Fr. + charges mensuelles Fr.

Ancien locataire :

Renseignements :	Locataire I	Locataire II ou garant
Nom de famille :
Prénom :
Date de naissance :	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Etat civil :
Origine :
Permis : (pour étranger)
Profession :
Employeur :
Tél. prof. :
Tél. portable :
E-mail :
Salaire net / AVS-AI :
Adresse actuelle	
depuis le :
Gérance actuelle :

Nombre de véhicule que vous possédez :

Numéro(s) de plaque :

Nous confirmons avoir visité la place de parc / le box le (date) avec

Le Client : j'autorise d'ores et déjà la Régie Chatel à prendre les renseignements nécessaires auprès de l'employeur, des autorités administratives (telles que Office des Poursuites, Offices des Faillites...)

La gérance se réserve le droit d'accepter ou de refuser cette inscription.

La régie n'est liée de son côté que lorsque le bail sera signé par les 2 parties.

Indemnités dues en cas de renonciation :

- Après avoir rempli le bulletin d'inscription, une indemnité de Fr. 50.- sera facturée pour la réservation de la place de parc / du box.
- Après avoir reçu le bail à loyer pour signature, une indemnité de Fr. 150.- vous sera facturée pour les renseignements et le travail effectué par la régie à l'établissement du contrat.
- Une indemnité de Fr. 50.- sera perçue en cas de modification d'emplacement de place de parc

Châtel-St-Denis, le Signature(s) :